

EFFICIENCE



TOURISME DURABLE

Zoom sur les initiatives suisses

INTERVIEW

Olivier Ferrari investit dans les cleantechs

MOBILITÉ

L'Hyperloop prend de la vitesse en Suisse

DÉCHETS DE CHANTIER

Le recyclage sur la bonne voie



«**Il faut exonérer de l'imposition**

sur les bénéfices, pendant
ses dix premières années
de profitabilité,

toute nouvelle

entreprise soutenant

une activité liée à 100%
à la transition énergétique

et économique **ayant**

**un impact positif
sur l'environnement.»**

Soutenir financièrement l'essor des cleantechs

A travers la société coopérative d'investissement dont il est cofondateur, Olivier Ferrari a l'ambition de créer le plus grand réseau social lié à l'économie réelle et à l'environnement. Rencontre avec un investisseur pas tout à fait comme les autres.

**PROPOS RECUEILLIS PAR ÉLODIE MAÎTRE-ARNAUD
PHOTOS: VANINA MOREILLON**

Olivier Ferrari baigne dans la finance depuis le début de sa carrière professionnelle. A mille lieues de l'approche purement spéculative, c'est sous un angle durable qu'il l'envisage aujourd'hui. Très engagé à titre personnel dans la préservation de l'environnement et mû par la volonté de favoriser un développement économique durable, il cofonde en 2010 une société coopérative visant à soutenir financièrement l'essor des technologies propres. Et tant pis si cette approche est pour l'heure moins rentable à court terme que les solutions d'investissement traditionnelles.

Son leitmotiv? Agir! «Nous sommes à un moment extraordinaire de bascule, sans doute aussi important que la deuxième révolution industrielle, explique-t-il. A l'époque, on a su dompter le pétrole. Aujourd'hui, nous n'avons pas d'autre choix que de passer à autre chose.» Et pour lui, pas de doute, il y a urgence: «2050, c'est beaucoup trop tard, il faut y aller tout de suite! Les technologies sont là et on doit tout faire pour accélérer leur industrialisation.» Car c'est bien à ce stade que le bât, souvent, blesse. En Suisse, en effet, de nombreux fonds publics et privés soutiennent l'innovation. Mais les choses se corsent déjà pour les entrepreneurs au stade de la pré-industrialisation, et beaucoup d'entre eux ne peuvent tout simplement pas financer une production de masse. «Trop

peu d'investisseurs sont prêts à faire le pas pour soutenir ces développements technologiques», déplore Olivier Ferrari. Ni utopiste ni donneur de leçons, Olivier Ferrari nous explique pourquoi et comment ce pas, lui, il l'a franchi.

Racontez-nous dans quel contexte vous avez créé One Creation.

Après l'affaire Madoff et la crise des subprimes, j'ai éprouvé une grande aversion pour ce milieu professionnel dans lequel j'avais pourtant toujours exercé. La finance est devenue carnassière. Elle a retiré l'argent du long terme, lui préférant les profits rapides. On ne se rend plus compte que s'il est possible d'investir et de spéculer, c'est qu'il y a derrière tout cela une ma-



Bio express

Olivier Ferrari est spécialiste de la finance et des questions de développement durable. Ecrivain, conférencier, intervenant auprès d'universités, philanthrope et passionné d'art, il dirige la société financière Coninco Explorers in finance SA. En 2010, il a cofondé One Creation, une coopérative d'investissement durable et responsable, dont il assure la direction.

térialité des biens et des services produits. J'ai souhaité revenir à l'économie réelle. Et l'idée de créer une société coopérative s'est très vite imposée. One Creation a été fondée en 2010. One, car nous n'avons qu'une planète, et Creation, qui est l'acronyme de Coopérative pour la recherche environnementale et l'application des technologies induites de l'ordre naturel.

«Le potentiel d'investissement dans les cleantechs, notamment en Suisse, est plus important que les capitaux disponibles.»

Pourquoi avoir choisi la forme d'une société coopérative?

Parce que ce modèle permet d'appliquer à l'économie des principes d'éthique et d'équité. 60% des associés de One Creation sont des personnes privées, 20% des fonds de pension et le reste réunit des family offices, des entreprises privées, des philanthropes, des associations professionnelles et même une collectivité publique. Quel que soit le montant de sa participation, chaque associé dispose d'une voix. Nos investissements s'appuient sur l'économie réelle: on n'a besoin ni de modèles, ni d'algorithmes. Et la coopérative tire directement ses revenus de l'entrepreneuriat, pas de la spéculation. C'est un vrai engagement et un sacré pari économique! Il faut bien comprendre que lorsque l'on entre comme associé dans une coopérative, on doit être prêt à assumer une perte conjoncturelle et à attendre un retour sur investissement qui ne sera pas immédiat. Les associés de One Creation ont eu un premier revenu pour l'exercice 2014. A ses débuts, la coopérative a eu des pertes proches de 20% de la valeur de souscription! Après huit ans, nous avons vécu pas mal de choses, du lancement réussi d'une start-up à l'échec d'un projet.

Dans quels types de sociétés One Creation prend-elle ses participations?

Uniquement dans des sociétés actives dans les domaines ayant un impact positif sur l'environnement. Notre référence est la liste des neuf secteurs économiques définis comme durables par l'OCDE dans les années 1990: énergies renouvelables, efficacité énergétique, nouveaux matériaux écologiques, chimie environnementale, biologie environnementale, conseil en environnement, transports durables, gestion des déchets et gestion de l'eau. Nous diversifions nos investissements en prenant des participations tant dans des sociétés cotées que non cotées en bourse, ainsi que dans des start-up, sous forme d'actions ou de private equity. Nous y intégrons également les infrastructures qui stabilisent la valeur et le rendement.

Comment les start-up actives dans les cleantechs s'y prennent-elles concrètement pour lever des fonds et financer leur industrialisation?

Il n'y a pas 36 solutions: épargne personnelle ou familiale, banque et private equity. Mais les banques dégagent plus de bénéfices à travers les produits financiers qu'en finançant des projets. Et les fonds d'investissement se tournent davantage vers les biotechs, l'IT ou les medtechs que vers les cleantechs, dont les retours sur investissement sont beaucoup moins rapides. Malheureusement, certains entrepreneurs sont contraints d'abandonner faute d'argent. D'autres se font racheter leur entreprise, beaucoup par des capitaux étrangers d'ailleurs.

Comment choisissez-vous les entreprises dans lesquelles investir?

Nous avons plusieurs vecteurs de prise de participation, notamment des plateformes de soutien à l'innovation et des chambres de commerce. Ces acteurs nous permettent de rester connectés en permanence à l'économie réelle. Et il y a de quoi faire! Le potentiel d'investissement dans les cleantechs, notamment en Suisse, est en effet plus important que les capitaux disponibles. Nos analystes financiers éprouvent rigoureusement les dossiers qui nous sont soumis, au regard notamment de la pertinence et du potentiel du produit développé par rapport au marché. Pour leurs créateurs, c'est très émotionnel. De notre côté, nous appliquons des critères très stricts afin de construire un portefeuille de prises de participations durables.

Pouvez-vous donner quelques exemples de start-up suisses dans lesquelles vous avez pris des participations?

Nous avons investi un peu plus de 500 000 francs dans la société DEPSys, active dans la gestion de smart grids. Je peux également citer l'entreprise H. Glass, qui a développé des cellules solaires transparentes et colorées. Entre autres, nous venons également de prendre une participation de 40% dans la société Ponzio Solar SA, qui a construit un écoquartier autonome dans le canton de Vaud (*lire page 33*).

Jusqu'où êtes-vous prêts à aller dans vos investissements?

Pour l'instant, par mesure de répartition des risques, notre coopérative peut investir au maximum 600 000 francs dans un projet, soit 1/20^e de la valeur de liquidation du capital social actuel. Nous avons pour ambition d'atteindre les 100 millions de capital social, ce qui nous permettrait de réaliser des investissements jusqu'à 5 millions de francs par entreprise. Ce montant de 5 millions correspond à ce que l'on appelle le «tunnel de la mort». On constate en effet que si une société ne parvient pas à lever ce montant en Suisse, elle se fait racheter par

«Les fonds d'investissement se tournent davantage vers les biotechs, l'IT ou les medtechs, dont les retours sur investissement sont beaucoup moins rapides.»

des capitaux étrangers et la production et certains centres de décision sont transférés hors de nos frontières.

Cent millions de francs, c'est très ambitieux en effet!

Ce sont 10 000 associés à 10 000 francs, montant de la participation minimale exigée afin d'intégrer notre coopérative et



«Nous voulons faire de One Creation le plus grand réseau social lié à l'économie réelle et à l'environnement.»

d'accompagner financièrement les entreprises qui font la transition énergétique. Nous avons déjà un associé à 5 millions de francs. Auquel cas il en faudrait 20! Nous voulons faire de One Creation le plus grand réseau social lié à l'économie réelle et à l'environnement. Notre coopérative a reçu la certification B Corp en 2017. Elle est accordée aux entreprises qui se fixent un certain nombre d'objectifs environnementaux ou sociaux et remplissent des critères exigeants en matière de gouvernance. La Fondation Thomson Reuters nous a quant à elle cité comme modèle de coopérative durable dans son dernier rapport sur la philanthropie et l'entrepreneuriat social. Et le 12 juin dernier, nous sommes devenus lauréat B Corp du prix «Best for the World».

Les sociétés distinguées font partie du cercle très restreint des 10% d'entreprises certifiées avec les meilleurs scores sur les 2400 entreprises certifiées dans le monde. Ces reconnaissances sont de beaux outils pour accélérer le changement.

Vous disiez en effet tout à l'heure que 2050 est un horizon trop lointain pour changer les choses...

Oui, il faut mettre un grand coup d'accélérateur! La Confédération pourrait par exemple exonérer de l'imposition sur les bénéfices, pendant ses dix premières années de profitabilité, toute nouvelle entreprise soutenant une activité liée à 100% à l'efficacité énergétique et économique ayant un impact positif sur l'environne-

ment. Ce serait beaucoup plus incitatif que les subventionnements pour accélérer les choses! Du côté des investisseurs, on ne doit pas non plus se tromper de méthode. C'est notamment une erreur de se désinvestir des sociétés actives dans le fossile!

Continuer d'investir dans les sociétés actives dans les énergies fossiles? Vous allez faire grincer bien des dents...

Non, il faut être pragmatique. Mieux vaut rester actionnaire de ces grandes entreprises et agir en tant que tel au moment des assemblées en les poussant à se tourner vers d'autres horizons. Evidemment, cette démarche implique, en tant qu'investisseur, de renoncer à certains profits, le temps que les investissements liés à la transition soient absorbés... On en revient donc toujours à la même chose: il est nécessaire de s'éloigner de la finance purement spéculative afin de la reconnecter avec la réalité. Les changements prennent du temps, il faut réapprendre à investir à long terme. ●